



Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

publié le 07/10/2015 - mis à jour le 23/09/2019

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration auront lieu le **Vendredi 10 octobre de**

9 h à 13 h au Collège.

Tous les bulletins doivent nous parvenir au collège avant 13 h 00

* Soit par vote direct le vendredi 10 octobre avant 13 h

* Soit par vote par correspondance : envoi par la poste ou par votre enfant.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.